

# Inscriptions prévisionnelles au périscolaire 2024-2025

Nous vous rappelons que comme indiqué dans règlement intérieur, que vous signé lors de l'inscription de votre enfant, ce sont ces horaires qui seront pointés et facturés.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

L'équipe de Cally Nant.

Nom:..... Prénom:.....

Inscription Périscolaire

**Inscription régulière** (semaine type pour toute l'année) :

<b>ATTENTION : Noter les horaires</b>		
	<b>Matin</b>	<b>Soir</b>
<b>Lundi</b>		
<b>Mardi</b>		
<b>Mercredi</b>		
<b>Jeudi</b>		
<b>Vendredi</b>		

**Inscriptions occasionnelles :**

Au début de chaque mois, il est à la responsabilité de chaque parent de nous faire parvenir à la Direction du Centre le planning des réservations de leur enfant.

Pour cela, les parents peuvent envoyer un mail à : [centredeloisirsfranclens@gmail.com](mailto:centredeloisirsfranclens@gmail.com) ou nous faire parvenir un courrier.

Une réservation, sauf si imprévu, doit se faire obligatoirement 1 semaine à l'avance.

**Inscription accueil de loisirs mercredis :**

**Inscription régulière** (tous les mercredis)

**Matin** sans repas  avec repas  **Après-midi** sans repas  avec repas

**Journée avec Repas :** oui  non

**Inscriptions occasionnelles**

Les parents doivent retenir une réservation, sauf si imprévu, au moins une semaine à l'avance.

Pour cela, c'est le même principe que les réservations Périscolaires (mail au Centre)

**Information:** Toute réservation faite oralement ne sera pas effective, sauf si validée par la Direction.